



Règlement SBSF

Arbitres

En vigueur dès la saison 2016

(modifié et revu selon les décisions de l'AG du 28.11.2015 et de la séance de la commission des arbitres du 23.01.2016)



Règlement "Arbitre"

Chaque club qui participe à un championnat officiel de la SBSF doit fournir au minimum un team d'arbitres complet pour chaque équipe selon les exigences de la ligue concernée.

Le dédommagement des arbitres est traité par le règlement des frais.

Baseball LNA/LNB, 1ère ligue, softball LNA/ LNB

= au moins 2 arbitres

Pour chaque match de championnat, le club qui est mentionné sous la rubrique „Arbitre“ du calendrier de jeu doit fournir au minimum 2 arbitres.

Si un ou une arbitre indépendant(e) est prévu(e) pour le match concerné, l'équipe mentionnée sous cette rubrique ne doit fournir qu'un(e) seul(e) arbitre.

Dans la mesure du possible, les matches de finales seront dirigés par des arbitres indépendants.

Si un club ne fournit pas de remplacement pour les arbitres, la sanction et l'amende pour manque de team d'arbitres seront infligées selon le règlement d'amendes.

Baseball 2ème ligue, ligues juniors

= au moins 1 arbitre

Pour chaque match de championnat, le club qui est mentionné sous la rubrique „Arbitre“ du calendrier de jeu doit fournir au minimum un arbitre.

Dans la mesure du possible, les matches de finales seront dirigés par des arbitres indépendants.

Si un club ne fournit aucun arbitre pour un match de 2ème ligue ou un match juniors, la sanction et l'amende pour défaut d'arbitre seront infligées selon le règlement d'amendes.

Toutefois, si l'équipe peut fournir un arbitre non licencié (plate) en remplacement, et que celui-ci est accepté par les deux équipes, seule la sanction et l'amende pour 1 arbitre manquant est infligée.

1. Tenue

Tous les arbitres qui dirigent un match officiel de la SBSF doivent être vêtu(e)s de la manière suivante :

- **Polo-shirt d'arbitre bleu clair ou bleu foncé avec l'emblème officiel d'arbitre sur la poitrine, côté gauche.**
- **Pantalon long, gris (baseball) – pantalon bleu foncé (softball)**



- Casquette d'arbitre officielle avec l'emblème de la SBSF, ou une casquette **neutre** noire ou bleu foncée.
- Masque, plastron et jambières sont obligatoires pour le **plate umpire**. **Le plastron et les jambières** sont portés sous les habits.
- En cas de pluie **et par temps froid**, un blouson **neutre** noir ou bleu foncé peut être porté
- Des chaussures **solides, noires** (sur le terrain), **des chaussures de sécurité** (sur la Home Plate).
- La couleur des **polo-shirts** doit être identique.
- **En outre, pour les arbitres softball, les directives concernant l'habillement selon la règle 10 c-e de l'ISF sont en vigueur**

Remarque : Neutre signifie : pas de logo d'un club, et uniquement des logos de marques discrets.

En complément aux règles 10.1 a) – l), l'arbitre occupe également les tâches suivantes :

- m) Contrôler avant le début du match que tous les joueurs mentionnés sur la Line-up possèdent une licence de joueur valable correspondant à leur ligue.
- n) Contrôler avant le début du match que seuls les joueurs correctement annoncés selon la liste des joueurs OPASO de l'équipe correspondante sont engagés.
- o) Les manquements à cette règle doivent être notés sur le rapport d'arbitrage.

A. Compléments divers

1. Les matchs de championnat ne peuvent être dirigés que par des arbitres licenciés. Si, pour un cas de force majeure, l'arbitre principal ne peut diriger le match, un arbitre licencié présent peut prendre la direction du match. Les deux clubs doivent accepter cet arbitre, pour autant qu'il n'appartienne pas à l'un de ces deux clubs ; si c'est le cas, l'arbitre ne peut diriger le match qu'avec l'accord des deux équipes.

Un arbitre dispose d'une licence valable s'il figure dans la liste de la commission des arbitres online. Un match dirigé par un ou plusieurs arbitres non licenciés est sanctionné comme un match joué sans arbitres. S'il manque un ou plusieurs arbitres, les deux équipes ont le droit de ne pas accepter le match comme match de championnat ; ceci doit être décidé dès le début du match et figurer sur le rapport d'arbitrage.

2. Un arbitre officiel peut désigner des arbitres – même sans licence - dans les deux équipes, ou dans le public. Dans ce cas, il assume seul la pleine responsabilité. Les arbitres désignés pour diriger le match ne sont plus autorisés à jouer pendant ce match.
3. Le rapport d'arbitrage, les originaux des listes de joueurs des deux équipes et l'original de la feuille de scoring, ainsi que tout rapport supplémentaire éventuel doivent être transmis par l'arbitre principal au bureau de la SBSF sous 48 heures. Ceci est



également possible sous forme électronique. S'il ne respecte pas ce délai, l'arbitre principal - respectivement son club - est sanctionné selon le règlement des amendes.

Si le résultat final diffère entre la feuille de scoring et le rapport d'arbitrage, c'est le rapport d'arbitrage qui est déterminant.

Remarque :

Il est par conséquent nécessaire que les runs soient contrôlés par l'arbitre et le scorer après chaque inning.

4. Les raisons de l'expulsion du terrain doivent figurer sur le rapport d'arbitrage. L'arbitre informe la commission technique dans les 24 heures après la fin du match de toute transgression de règle et de tout événement particulier qui nécessiteraient un commentaire. Ceci comprend également les expulsions du terrain.
5. Tous les arbitres titulaires d'une licence à ce jour se verront automatiquement prolonger cette dernière.
6. Tous les arbitres titulaires d'une licence dans le passé peuvent la redemander. Nous leur recommandons de fréquenter un cours de répétition.
7. Le club doit demander une licence pour les joueurs importés. La licence type A sera attribuée ou retirée par le scout ou une équipe d'umpires avec un arbitre indépendant à la suite de deux matches de détection (de préférence en LNA).
8. En cas d'arbitrage insuffisant, la commission des arbitres pourra, dans des cas justifiés, obliger un arbitre à suivre un cours de perfectionnement.
Le teammanager **ne** peut remplir et envoyer à la commission des arbitres un formulaire d'évaluation **qu'**en cas de graves erreurs de décisions/comportements et/ou de transgressions de règle par l'arbitre.
9. Jusqu'à la fin du championnat, chaque club doit être prêt à mettre un team d'arbitres à disposition dans un délai de quatre jours.
10. La SBSF organise exclusivement un cours théorique, avec examen, et un cours pratique. Le cours d'arbitre et l'examen sont donnés par un instructeur selon les directives de la SBSF. Les clubs peuvent donner leurs propres cours de soutien ou de préparation au cours de la SBSF. On ne peut participer à un examen qu'après avoir suivi le cours s'y rapportant. L'inscription aux cours pratiques est conditionnée à la réussite de l'examen du cours théorique. La commission des arbitres fixe la durée de validité des examens, et éventuellement sous quelles conditions ces examens sont valables. La commission des arbitres et/ou la commission technique déterminent également qui, en raison de la pratique, peut obtenir une licence d'arbitre sans examen.

La commission technique et la commission des arbitres sont libres de fixer un niveau de qualification pour les arbitres (par ex. LNA, LNB, 1ère ligue, Juniors etc.) et d'accorder la licence concernée.

Le responsable de la commission des arbitres et/ou la commission technique peuvent retirer en tout temps une licence d'arbitre en cas de mauvais arbitrage ou pour comportement incorrect.



11. Les arbitres détenteurs d'une licence valable d'arbitre de softball peuvent arbitrer les championnats juvéniles et cadets.

B. Dédommagement

Les arbitres de la LNB et de la 1ère ligue sont dédommagés avant le début du match par le club accueillant selon le règlement des frais.

Le dédommagement des arbitres de la LNA est versé aux clubs depuis le pool d'arbitrage selon le règlement des frais.

Les arbitres SBSF sont dédommagés par la SBSF depuis le pool d'arbitrage selon le règlement des frais

C. Directives de tolérance zéro pour le tabac et l'alcool

Lors de matches de championnat de la SBSF, la consommation/l'utilisation de produits du tabac ou de l'alcool de tout genre est interdite aux participants sur et à proximité du terrain de jeu.

Sont considérés comme participants les coaches, joueurs, arbitres, représentants de la fédération, ainsi que toute personne directement impliquée dans le match (p.ex. scorer au dugout, etc.).

Sur et à proximité du terrain de jeu inclut: le terrain de jeu, benches, dugouts.

En contrevenant contre ces directives, la personne concernée peut être sanctionnée d'une expulsion du terrain conformément au règlement disciplinaire 2.6.

La consommation/l'utilisation de produits du tabac et de l'alcool en tenue de joueur n'est pas souhaitée et doit être interdite par les responsables des équipes.

D. Attribution des licences d'arbitre

La licence type C autorise des engagements jusqu'au niveau U18

La licence type B autorise des engagements jusqu'au niveau NLB.

La licence type A BB autorise des engagements dans le baseball jusqu'au niveau NLA

La licence type A SB autorise des engagements dans le softball jusqu'au niveau NLA et dans le baseball jusqu'au niveau U15

Parcours de formation:

Pour les licences de types B et C, un cours de règlement de la SBSF doit être suivi avec réussite de l'examen sur les règlements. La théorie est suivie d'une formation pratique. La commission technique et/ou la commission des arbitres peuvent sur demande libérer des candidats de l'obligation de passer un examen.

Les cours de perfectionnement sont généralement facultatifs, mais peuvent être rendus obligatoires en cas d'évaluations négatives.



Pour passer de la licence du type C à la licence du type B, un cours de mise à niveau ne peut être suivi au plus tôt que durant l'hiver qui suit le 15^e anniversaire.

Pour être admis à la mise à jour de la licence du type A, un arbitre avec licence de type B doit avoir dirigé au moins 20 matchs en tant qu'arbitre.

Pour obtenir la licence de type A, l'arbitre doit obtenir au cours de mise à jour un résultat de test moyen d'au moins 80% et ne peut être en-dessous des 60% dans une évaluation individuelle.

Complément pour le softball:

Tant qu'il n'existe qu'une seule ligue de softball, les arbitres formés obtiennent automatiquement une licence de type A SB.